



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 104 – 17 mars

Faits saillants

- Plongeon du titre Crédit Suisse à la bourse de Zurich ce mercredi à 1,55 CHF (-30 %) en cours de séance
- Soutien de la BNS jusqu'à 50 Mds CHF pour Crédit Suisse
- Projections de croissance du PIB suisse de 1,1 % en 2023 et 1,5 % en 2024

Macroéconomie

Conjoncture : Le groupe d'experts de la Confédération a actualisé ses projections de croissance pour la Suisse à 1,1 % pour 2023 (contre 1 % précédemment) et 1,5 % pour 2024 (contre 1,6 % précédemment), l'activité demeurant pénalisée par les conséquences de la guerre en Ukraine. En dépit de la détente attendue du contexte énergétique, le taux d'inflation s'élèverait en moyenne annuelle à +2,4 % en 2023, au-dessus de la cible de la Banque nationale suisse (BNS). Dans le sillage de la Banque centrale européenne, qui a annoncé une hausse de ses taux de 50 points de base ce jeudi 16 mars – première banque centrale à rendre une décision sur les taux depuis la faillite de trois banques régionales américaines la semaine passée – la BNS pourrait également poursuivre son mouvement de rehaussement des taux dans une fourchette comprise entre +25 et +50 points de base, en fonction notamment de l'évolution des marchés dans le sillage des difficultés de Crédit Suisse (cf. infra). Le groupe d'experts souligne qu'un resserrement des politiques monétaires au niveau international renforcerait les risques existants liés à la forte augmentation de l'endettement à l'échelle mondiale ainsi que les risques de corrections dans le secteur immobilier et sur les marchés financiers.

Inflation : L'indice suisse des prix à la production et à l'importation (IPP) a reculé de -0,2 % entre janvier et février 2023. L'augmentation des prix de l'électricité a principalement tiré l'indice des prix à la production à la hausse tandis que la baisse du prix des hydrocarbures a soutenu un repli des prix à l'importation de -1 % en glissement mensuel. En glissement annuel, l'IPP enregistre en revanche une hausse de +2,7 % (après +3,3 % en janvier).

Concurrence : Dans le but de moderniser le contrôle des concentrations en Suisse et de l'adapter aux pratiques internationales, le Conseil fédéral (=gouvernement) a sollicité le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) pour préparer la révision de la loi sur les cartels pour le 2^e trimestre 2023, en parallèle aux travaux sur la réforme des autorités suisses de concurrence prévue pour le 1^{er} trimestre 2024.

Secteur financier

Crédit Suisse : Empêtré dans une série de difficultés économiques, judiciaires et de gouvernance depuis 3 ans, générant une crise de défiance qui ne cesse de s'empirer, Crédit Suisse (CS) a vu son titre dévisser et perdre jusqu'à 30 % de sa valeur mercredi 15 mars, à l'origine d'un vent de panique qui a forcé les autorités helvétiques de régulation et de contrôle à intervenir en ouvrant une ligne de 50 Mds CHF de liquidités en faveur de la banque d'importance systémique mondiale.

La semaine avait pourtant bien commencé pour CS avec la clôture du dossier concernant les déclarations de son président Axel Lehmann sur le niveau de retrait de capitaux des clients, la FINMA étant sortie de sa réserve habituelle pour annoncer qu'elle n'ouvrirait pas d'enquête formelle au sujet d'un éventuel abus de marché. Des actionnaires américains ont toutefois déposé une

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 16/03	Var. vs 09/03
EUR/CHF	0,9843	-0,6 %
USD/CHF	0,9270	-1,1 %
SMI	10 719	-2,1 %
Taux 10a	1,111 %	-30 pb

plainte sous forme d'action collective contre la banque, qu'ils accusent précisément d'avoir dissimulé les sorties de capitaux fin 2022 (-110 Mds CHF sur le 4^{ème} trimestre 2022).

Reportée après l'interpellation de l'autorité américaine de surveillance des marchés financiers (SEC), la publication du rapport annuel du numéro deux bancaire suisse (en termes d'actifs sous gestion) a finalement eu lieu ce mardi. Crédit Suisse y a notamment reconnu (i) que les sorties d'actifs se sont poursuivies en début d'année 2023, et (ii) que son contrôle interne pâtit de « faiblesses substantielles », confirmant les conclusions du cabinet PwC en charge de l'audit de ses comptes. Conséquence de la perte nette de -7,3 Mds CHF enregistrée en 2022, les administrateurs ont renoncé à leur prime (1,5 M CHF pour le président).

Dans un contexte financier déjà secoué par les faillites bancaires américaines, les déclarations du président de la Saudi National Bank, 1^{er} actionnaire de CS (9,8 %) depuis la hausse de capital opérée à l'automne 2022, ont fait paniquer les marchés. Interrogé mercredi par Bloomberg TV, celui-ci a exclu tout nouvel apport au capital de la banque, indiquant ne pas vouloir dépasser le seuil de 10 % de participation pour des raisons réglementaires et statutaires (renforcement des exigences imposées par les régulateurs). Déjà à son plus faible niveau, l'action CS enregistrait alors la pire chute de son histoire (-24,24 % à la clôture), portant le cours à un point bas record (1,56 CHF l'action). Dans le même temps, le coût de l'assurance des obligations de la société contre le défaut de paiement explosait : les swaps de défaut de crédit à cinq ans sur la dette de CS étant porté à plus de 1000 pdb contre 350 pdb une semaine avant. La capitalisation boursière de CS s'est effondrée, à 6,8 Mds CHF.

Sous pression, la FINMA et la BNS ont été contraintes de réagir. Dans un communiqué conjoint publié mercredi soir, elles ont exclu tout risque de contagion directe sur les établissements bancaires suisses, liée aux faillites bancaires aux Etats-Unis, en rappelant que CS satisfaisait pleinement aux exigences de capital et de liquidités imposées aux banques systémiques (ratio de fonds propres Tiers1 à 14,1 % ; ratio d'endettement CET1 à 5,4 %, ratio de liquidité à 150 %). Surtout, la BNS a indiqué être en mesure de mettre à disposition « suffisamment de liquidités » en cas de besoin de CS. Dans la foulée, CS a annoncé ses intentions (i) d'emprunter jusqu'à 50 Mds CHF à la BNS afin de renforcer ses liquidités à des fins « préventive » et (ii) de procéder à un rachat de dette à hauteur de 3 Mds CHF. Faisant écho au prêt de 54 Mds CHF qui avait été consenti par la BNS à UBS pendant la crise des subprimes, cette décision d'une grande banque centrale est la première de ce type depuis 2008.

Les marchés suisses ont réagi positivement : le SMI a gagné +1,93 % jeudi malgré le relèvement des taux de la BCE, tiré par le rebond des valeurs bancaires dont CS (+19,2 % - recouvrant en partie sa chute), Julius Bär (+7,6 %) et UBS (+3,4 %). A l'ouverture ce vendredi, l'indice poursuivait son rebond (+0,4 %). Néanmoins, en profonde crise de défiance, le plan de restructuration déployé par la banque semble ne plus pouvoir suffire et des mesures supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires pour regagner la confiance des investisseurs. Le Conseil fédéral s'est réuni en urgence jeudi, sans annoncer de nouvelles décisions.

Cryptomonnaies : L'Association suisse des banquiers (ASB) a publié un livre blanc sur le franc suisse numérique dans lequel elle promeut la mise en circulation d'un jeton numérique de monnaie scripturale (JMS) qui serait développé sur une blockchain publique et émis par les banques commerciales helvétiques. Selon l'ASB, cette monnaie pourrait accroître la compétitivité, la capacité d'innovation et la souveraineté de la Confédération. La BNS n'envisage toujours pas de concrétiser une offre de monnaie numérique de banque centrale à court terme.

Secteurs non financiers

Ferroviaire : Malgré une nette reprise du trafic par rapport à 2021, les Chemins de fer fédéraux (CFF) accusent une perte de 245 M CHF en 2022. Les CFF ont annoncé dans la foulée un vaste plan d'économies de 6 Mds CHF d'ici à 2030. Sur l'année 2022, 423,5 M de voyageurs ont été recensés, soit une affluence moyenne de 1,16 million de personnes par jour (-12,5 % par rapport à 2019). La perte s'explique principalement par (i) les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement liées à la guerre en Ukraine, (ii) l'inflation, en particulier des tarifs de l'énergie, alourdissant les charges, et (iii) les faibles précipitations de l'été 2022, qui ont contraint l'opérateur ferroviaire à se fournir en électricité sur le marché, les quatre barrages qu'il exploite ayant nettement moins produit qu'à l'accoutumée. Ainsi, l'endettement des CFF a-t-il crû de +2,5 % pour atteindre plus de 11 Mds CHF (+28 % par rapport à 2019). Le plan d'économies annoncé ne prévoit toutefois ni diminution de l'offre, ni de modification du réseau.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication :

Gilles BORDES

Rédacteurs :

Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Louise DUSSINE

Pour s'abonner :

berne@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay